



Communiqué de Presse

La Commune d'Anhée informe la population : Alerte à la Peste Porcine Africaine (PPA)

La Commune d'Anhée souhaite porter à l'attention de ses citoyens une information importante provenant du Service Public de Wallonie (SPW) concernant la peste porcine africaine (PPA).

La Peste Porcine Africaine (PPA) :

Récemment, un sanglier suspect a été trouvé dans l'État allemand de Hesse, à seulement 150 km de la Belgique. Le 14 juin 2024, ce sanglier a été abattu en raison de problèmes de comportement et le 15 juin 2024, l'Institut Friedrich Loeffler, laboratoire national de référence allemand, a confirmé la présence du virus de la PPA dans l'échantillon prélevé (source : landwirtschaft.hessen.de).

Pour rappel, la PPA est une maladie virale presque toujours mortelle qui affecte exclusivement les porcs domestiques et les sangliers. Bien que la Belgique soit officiellement indemne de cette maladie depuis 2020, la proximité de ce nouveau cas impose une vigilance accrue. Cette maladie ne présente aucun risque pour l'homme mais est extrêmement dangereuse pour les populations de porcs.

Alerte à la vigilance :

Que vous soyez promeneurs, chasseurs, forestiers, pêcheurs, campeurs ou vacanciers, le SPW invite chacun à faire preuve de prudence et à signaler immédiatement toute carcasse de sanglier trouvée.

Pour signaler une carcasse de sanglier, veuillez contacter le Département de la Nature et des Forêts (DNF) :

- Numéro gratuit SOS Environnement Nature : 1718 (en français) ou 1719 (en allemand)
- Ou en ligne via le service "Signalement de carcasses de sangliers"

Précautions à prendre :

- **Signaler toute carcasse de sanglier non accidentée** au Département de la Nature et des Forêts (DNF) immédiatement.
- **Ne pas ramener de viande de porc** provenant des régions touchées par la PPA, telles que certaines zones d'Allemagne et d'Italie.

- **Éliminer les restes alimentaires** dans des poubelles fermées pour éviter tout risque de propagation.

Actuellement, aucun vaccin n'est disponible pour protéger les animaux contre la PPA. La transmission peut se faire par contact direct entre animaux ou via des matériaux contaminés tels que les trophées de chasse, vêtements, bottes ou véhicules. La viande de porc infecté et ses dérivés peuvent également contenir des concentrations élevées du virus.

Pour plus d'informations, consultez la page dédiée à la peste porcine africaine en Wallonie : biodiversite.wallonie.be/peste-porcine-africaine.

La Commune d'Anhée compte sur la vigilance et la coopération de chacun pour prévenir l'introduction et la propagation de cette maladie sur notre territoire.

Contacts Presse :

- Service Public de Wallonie - Département de la Nature et des Forêts (DNF)
- SOS Environnement Nature : 1718 (en français) ou 1719 (en allemand)

Commune d'Anhée

Ce communiqué de presse est destiné à sensibiliser la population sur les mesures de précaution à prendre face à la menace de la peste porcine africaine et à encourager la vigilance collective pour protéger nos porcs domestiques et nos sangliers.



Le Bourgmestre,

P. RONDIAAT